

demande aux futurs époux, l'un après l'autre, s'ils veulent se prendre pour mari et femme; ceux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que: Julien Francise Guilleux et Gendry Victorine Rosalie sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement à la mairie en la présence de Francis Guilleux, âgé de cinquante-trois ans, cultivateur au Bouffay, C^{te} de Guille, oncle paternel de l'époux, Louis Dubry, âgé de vingt-deux ans, cultivateur à la Moineau C^{te} de Ballots, beau-frère de l'époux et de Arsène Lechaumont, âgé de quarante-huit ans, cultivateur à la Moineau C^{te} de Merval, oncle maternel de l'épouse, Gendry, âgé de vingt-et-un ans, cultivateur à la Moineau C^{te} de Montjean, frère de l'époux. Le présent acte a été dressé sur le champ et après lecture faite, signé avec nous par les parties, les pères et mères et les témoins.

+ Victorine Gendry Julien Guilleux
+ Edward Gendry Victorine Chaumont
+ Marie Gendry Arsène Chaumont
+ Louis Dubry

Edward Gendry & Montjean

27^e 38.
Décès de
Rosa. Marie. Victorine
Montjean.
20. octobre. 1922.

L'An mil neuf cent et le vingt-un octobre, à huit heures du matin, par devant nous Bernard de Monti de Nozière, maire et officier de l'Etat civil de la

commune de Montjean, arrondissement de Laval, sont comparus Julien Esclot, journalier, âgé de soixante ans, et Edouard Courrie, tailleur d'habit, âgé de cinquante ans, tous deux beaux-frères de la défunte, domiciliés en cette commune; lesquels nous ont déclaré que hier, Rose Marie Chérie Montjean, journalière, âgée de cinquante-cinq ans, née à Montjean des Landes le quatorze juin mil huit cent quarante-cinq, fille des défunts Pierre Montjean et de Julienne Toudin, épouse de Jacques Alexis Gallais, âgé de cinquante-huit ans, aujourd'hui son veuf, toujours avec lequel elle demeurait au Bray en cette commune, est décédée chez en son domicile, à six heures du soir, et après nous être assuré du décès, avons dressé le présent acte que le second témoin a signé avec nous après que lecture leur a été faite.

L'An mil neuf cent, et le vingt-trois octobre, à midi, par devant nous Bernard de Monti de Nozière, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Montjean, arrondissement de Laval, est comparu Louis Lebecq, journalier, âgé de trente-cinq ans, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous